

**ADMINISTRATION COMMUNALE  
D'AUDERGHEM  
Service de l'Urbanisme  
Rue Emile Idiers, 12  
B - 1160 BRUXELLES**

V/réf. : PU/612446 - CH/16590/4/16/3898  
N/réf. : AA/KD/AUD-2.93/s.598  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : AUDERGHEM. Avenue Walckiers, 42.  
Transformation et rénovation d'une maison unifamiliale.  
Demande de permis d'urbanisme. (Dossier traité par Monsieur C. Herpigny)  
**Avis de la CRMS**

En réponse à votre lettre du 15 décembre 2016 sous référence, réceptionnée le 20 décembre, le dossier a été porté à l'ordre du jour de la CRMS du 11 janvier 2017.

La demande porte sur un bien qui se situe à proximité directe des sites classés du Jardin Massart et de la forêt de Soignes. Elle vise la rénovation globale d'une maison unifamiliale avec reconstruction de l'annexe arrière.

Aucune modification n'est prévue en façade avant. L'annexe arrière serait reconstruite légèrement plus haute que l'existante pour répondre aux normes mais sans impact sur les sites protégés.

A l'examen du dossier, il apparaît que le projet ne porte pas atteinte au bien concerné : la CRMS ne formule dès lors pas de remarques particulières et recommande de respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur.

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de concertation des conditions supplémentaires pour améliorer le projet.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

Copies à : - B.D.U. – D.M.S. : Mme O. Goossens ;  
- B.D.U.– D.U. : M. M. Briard.